

EXPOSITION

du 9 septembre 2011 au 1^{er} juillet 2012

LE COLLOQUE DE POISSY DE 1561

Catholiques et protestants : dialogue et tolérance ?

D O S S I E R D E P R E S S E



LE COLLOQUE DE POISSY DE 2011

Au cœur de la laïcité : dialogue et tolérance.

COLLOQUE

Les 10 et 11 septembre 2011

S O M M A I R E



Le colloque de Poissy,
huile sur toile, copie d'atelier
d'après l'œuvre peinte
en 1840 par Joseph-Nicolas
Robert-Fleury (1797-1890).
Coll. Musée d'Art et d'Histoire,
Ville de Poissy
©1835/Rémy-Pierre Ribière

- 3 • Introduction
- 4 • Communiqué de presse
- **L'EXPOSITION**
 - 6 • Parcours de l'exposition
 - 9 • Visuels disponibles pour la presse
 - 10 • Le catalogue de l'exposition
 - 19 • Programmation culturelle et pédagogique autour de l'exposition
- **LE COLLOQUE**
 - 20 • Programme prévisionnel du colloque de 2011
- **LES COLLECTIONS DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE**
 - 23 • Collections et expositions
- 24 • **INFORMATIONS PRATIQUES**



Le colloque de Poissy de 1561 : un événement incontournable de l'histoire de la Réforme et de l'histoire de France au regard du vivre ensemble intercommunautaire, qu'il convenait de commémorer, 450 ans plus tard.

Deux actions sont proposées : une exposition et un colloque

Une exposition pour évoquer le « Colloque de Poissy de 1561 ; catholiques et protestants, dialogue et tolérance ? », et interroger les rapports entre catholiques et protestants. Cette rencontre, qui représente la première tentative de dialogue interconfessionnel de l'histoire de France, permet-elle de faire émerger la notion de tolérance ?

Un colloque intitulé « Le Colloque de Poissy de 2011 ; au cœur de la laïcité, dialogue et tolérance », pour développer une approche culturelle et scientifique de ce dialogue intercommunautaire, mais dans le contexte politique et sociétal d'aujourd'hui : celui de la république laïque, dont la valeur « tolérance » représente une des composantes premières.

Pour l'exposition, nous avons choisi de faire appel à un grand spécialiste de l'histoire de la Réforme en France, **Nicolas Le Roux, professeur d'histoire moderne à l'université Lumière-Lyon 2**. Il propose un vrai regard contextualisé du Colloque de Poissy, ses enjeux, ses acteurs, ses conséquences – avant d'évoquer la longue quête de la liberté de conscience et de culte, et d'en donner les principaux repères.

Deux passionnées d'histoire locale, Bernadette Dieudonné et Agnès Guignard, ont également été sollicitées pour donner un témoignage sur ce que sont advenues, après trente années de guerres de Religion et trois siècles de répression religieuse, ces communautés catholique et protestante, dont elles sont elles-mêmes les représentantes éclairées.

L'exposition est l'occasion de mettre en valeur les collections du musée d'Art et d'Histoire de Poissy. Une partie de ces collections sera présentée durant l'exposition commémorative au sein du musée du Jouet situé dans l'ancienne porterie fortifiée de l'abbaye des dominicaines, face aux vestiges de la salle du réfectoire qui a accueilli, pendant les mois de septembre et octobre 1561, les délégations protestante et catholique.

L'exposition et le colloque entendent apporter un éclairage sur une page d'histoire nationale qui s'est écrite à Poissy, et sur un chapitre d'histoire locale qui rejoint la recherche universelle d'un mieux-vivre ensemble, quelles qu'en soient les composantes confessionnelles.

La Ville de Poissy peut s'enorgueillir de ces racines encore trop méconnues, porteuses de valeurs de paix, de dialogue et de tolérance.

Dans le cadre de la commémoration des 450 ans du colloque de Poissy – première tentative de concorde entre catholiques et protestants –, la Ville de Poissy (Yvelines) proposera au musée du Jouet, **du 9 septembre 2011 au 1^{er} juillet 2012**, l'exposition « *Le colloque de Poissy de 1561. Catholiques et protestants : dialogue et tolérance ?* », et au théâtre, **les 10 et 11 septembre 2011**, un colloque intitulé « *Le colloque de Poissy de 2011. Au cœur de la laïcité : dialogue et tolérance* ».

Cet événement bénéficie du soutien du Ministère de la culture et de la communication (DRAC Ile-de-France, et Mission des célébrations nationales).



Le contexte historique

Dans le royaume de France catholique, émerge la Réforme protestante, objet d'une vive et longue répression. La reine Catherine de Médicis (1519-1589) est soucieuse de maintenir la paix en France. Elle accepte l'idée d'un Colloque interconfessionnel, au Prieuré Saint-Louis de Poissy du 9 au 26 septembre 1561, entre représentants du clergé et ministres du culte protestant. C'est un échec.

Elle comprend alors la nécessité de réunir une assemblée de magistrats et non plus de théologiens. Un pas en avant est accompli ! Paraît le premier édit de tolérance de l'Histoire de France : l'édit de Saint-Germain-en-Laye du 17 janvier 1562, marquant la reconnaissance officielle de la diversité religieuse. Il faudra attendre pourtant de longues décennies de guerres de Religion, puis de guerres civiles, pour que puisse enfin émerger, dans la lignée de l'édit de Nantes de 1598, le principe d'une véritable tolérance durable.

U N E E X P O S I T I O N

du 9 septembre 2011 au 1^{er} juillet 2012

Le colloque de Poissy de 1561. Catholiques et protestants : dialogue et tolérance ?

La première partie de l'exposition centrée sur le colloque de Poissy de 1561 s'attachera à présenter le contexte politique et religieux de cette première moitié du XVI^e siècle, avant de s'intéresser aux principales étapes du colloque lui-même.

Ensuite, l'exposition esquissera les principales étapes du long chemin qui a conduit vers la conquête de la tolérance religieuse et de la laïcité c'est-à-dire jusqu'à la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905.

La fin du parcours sera une fenêtre ouverte visant à s'interroger sur l'évolution des communautés catholiques et protestantes aux XIX^e et XX^e siècles, et cela, en s'appuyant sur un exemple, celui du territoire de Poissy.

La scénographie de l'exposition privilégiera un parcours abondamment illustré autour du tableau « Le colloque de Poissy », très belle copie d'atelier du XIX^e siècle de l'œuvre peinte en 1840 par Joseph-Nicolas Robert-Fleury (1797-1890), et conservée au musée du Louvre. Outre la trentaine de gravures, dessins et tableaux, l'exposition réunira de nombreux manuscrits et imprimés issus des collections du musée d'Art et d'Histoire de Poissy et émanant de prêteurs tels que la Bibliothèque nationale de France, la Société d'histoire du protestantisme français, le musée Jean Calvin de Noyon, ou bien encore de collectionneurs privés.

Ces œuvres et documents viendront témoigner des prises de position tant conciliantes que radicales, adoptées à l'époque par l'Institution catholique et les représentants du culte réformé.

Un catalogue, édité par la Ville de Poissy, accompagnera l'exposition. Prix de vente : 10 €.

Commissaires de l'exposition :

- Hélène Meyer-Roudet, conservateur des musées de la Ville de Poissy
- Nicolas Le Roux, professeur d'histoire moderne à l'université de Lumière-Lyon 2,





U N C O L L O Q U E

Samedi 10 et dimanche 11 septembre 2011

Le colloque de Poissy de 2011. Au cœur de la laïcité : dialogue et tolérance

Comment le colloque de Poissy de 1561, aux enjeux religieux et politiques, peut-il faire sens aujourd'hui, dans un contexte de république laïque ?

- D'un point de vue historique : rappel du colloque de Poissy de 1561 et interrogation sur l'évolution et la conquête de la liberté de conscience.
- D'un point de vue sociétal : ouvrir des espaces de rencontre entre les chercheurs et les citoyens pour mesurer les enjeux d'un dialogue interculturel et interreligieux. Échange d'expérience autour de ce qui réunit les citoyens en dehors de leur religion, en vue de maintenir une cohésion territoriale, face aux défis du monde actuel.

Ce colloque entend favoriser la compréhension mutuelle pour un mieux vivre-ensemble.

Le colloque se conclura par une intervention de l'Agence de développement des relations interculturelles pour la citoyenneté (ADRIC), présentant les axes de ce qui peut être entrepris au sein d'une collectivité territoriale.

Chef de projet :

- Hélène Meyer-Roudet, conservateur des musées de la Ville de Poissy

Concepteur scientifique :

- Laurent Kapela, Docteur en Droit international des Droits de l'Homme, développeur de projets et de réseaux de solidarité au sein des collectivités.

INFORMATIONS PRATIQUES

Relations avec la presse :

Amand Berteigne & Co
Amand Berteigne
01 42 23 09 18
06 84 28 80 65
amand.berteigne@orange.fr

*Visuels libres de droits,
sur demande*

EXPOSITION

**Le colloque de Poissy de 1561.
Catholiques et protestants :
dialogue et tolérance ?**

Musée du Jouet
1 enclos de l'Abbaye - 78300 Poissy
01 39 65 06 06

www.ville-poissy.fr
musees@ville-poissy.fr

Ouvert tous les jours sauf lundi,
fêtes et jours fériés
De 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30
Prix d'entrée : plein tarif 4 € - tarif réduit 3 €
Gratuit le 1^{er} dimanche de chaque mois

COLLOQUE

**Le colloque de Poissy de 2011.
Au cœur de la laïcité : dialogue et tolérance**

Théâtre de Poissy
Hôtel de Ville
Place de la République
78 303 - Poissy
01 39 65 06 06

www.ville-poissy.fr
musees@ville-poissy.fr

Horaires : 9 h à 18 h 30
Frais d'inscription : 10 €/jour
Tarif réduit 5 €/jour

Avec le soutien de DRAC, Ministère de la Culture et de la Communication



musée de France



Parcours de l'exposition

Commissaires
de l'exposition :

- **Hélène Meyer-Roudet**,
Conservateur des musées
de la Ville de Poissy
- **Nicolas Le Roux**,
Professeur d'histoire
moderne à l'université
de Lumière-Lyon 2

Scénographie : **Planet 7**
Natalie Thiriez-Fottorino,
Loïc Defontaine

Une introduction rappelle le contexte politique et religieux de la première moitié du XVI^e siècle. Elle évoque les principes de la Réforme et de sa diffusion au travers des messages de Luther (1483-1546) et de Calvin (1509-1564).

Deux bibles exceptionnelles ont été prêtées par la Bibliothèque nationale de France – une réédition de 1524 de la version allemande traduite d'après les textes grecs et hébreux par Luther en 1522 – et la première bible complète en français de 1553, reprise de la version d'Olivétan et préfacée par Jean Calvin. Cette dernière accompagne le traité doctrinal et pratique du chrétien de Jean Calvin. « Christianae religionis institutio, totam fere », édition en latin de 1561 conservée au Musée Jean Calvin de Noyon – une des vingt-cinq éditions successives qui verront le jour.

Quelle réponse est alors apportée par l'Église catholique face à cette remise en cause tant dogmatique qu'institutionnelle ? Et comment s'exerce la répression menée par les autorités royales dès 1534 par François 1^{er}, après la diffusion des « placards », puis par Henri II instituant un tribunal extraordinaire « la chambre ardente » ? De nombreuses reproductions des gravures de Frans Hogenberg du XVI^e siècle, d'après Jean Perrissin et Jacques Tortorel, en illustrent quelques faits marquants.



L'exécution d'Anne
du Bourg- 23 décembre 1560,
gravure coloriée de
Frans Hogenberg (d'après
Tortorel et Perrissin) - © BnF



● **Une seconde partie** s'intéresse au Colloque de Poissy à proprement parler.

Le cadre est posé. François II, le premier fils d'Henri II décède le 5 décembre 1560. Le nouveau roi, Charles IX, est un enfant de dix ans. Il est secondé par sa mère Catherine de Médicis qui devient régente. Elle est très attachée à la tradition catholique, mais soucieuse de préserver la paix dans son royaume et l'autorité du roi. Elle est prête cependant à des concessions sur les questions jugées secondaires.

Elle signe le premier édit accordant la liberté de conscience, l'édit d'avril 1561, interdisant toute perquisition chez les particuliers pour des motifs religieux.

À partir du 31 juillet 1561, une assemblée du clergé de France est ouverte à Poissy. Elle doit proposer des réponses aux « abus » affaiblissant l'Église gallicane, préparer au niveau national le concile universel de Trente et décider de l'effort financier à accorder à la monarchie.

Catherine de Médicis se rallie au principe d'accueillir des ministres du culte protestant et de les laisser pour la première fois s'exprimer en public dans le royaume de France. Elle convoque le « Colloque de Poissy » en septembre 1561. À Paris, l'atmosphère est très tendue, entre les prédicateurs catholiques et les partisans de la réforme.

Une copie d'atelier de 1840 du remarquable tableau de Joseph-Nicolas Robert-Fleury « le Colloque de Poissy », issu des collections du musée d'Art et d'Histoire de Poissy invite à une plongée dans l'événement.

Guidé par plusieurs groupes de silhouettes mettant en scène les différents protagonistes du Colloque, le visiteur est invité à découvrir une vingtaine de manuscrits et imprimés, empruntés à la Société d'histoire du protestantisme français. Ils témoignent des nombreux débats qui ont opposé Théodore de Bèze, aux Cardinaux de Lorraine et de Tournon, aux docteurs en théologie Claude d'Espence et Claude de Saintes, et au Supérieur général de la Compagnie de Jésus Diégo Laínez, en présence du roi Charles IX et sous la vigilance de la régente Catherine de Médicis et du chancelier de France, Michel de l'Hospital.

Deux comptes-rendus, prêtés par la Bibliothèque nationale de France, sont présentés :

- une copie du XVII^e siècle du **procès-verbal officiel du colloque, écrit par les secrétaires d'offices** « *Recueil de ce qui s'est fait en la ville de Poissy, durant l'assemblée des prélats de l'église gallicane, sçavoir depuis le 26 juillet jusques au 14 octobre 1561, vulgairement appelé le Colloque de Poissy* »,
- et, au regard de cette approche catholique, un exemplaire du **récit contemporain de 1561 fait par les Calvinistes** « *Ample discours des actes de Poissy. Contenant le commencement de l'assemblée, l'entrée & issue du colloque des prélats de France, & ministres de l'Évangile : l'ordre y gardé : ensemble la harangue du Roy Charles IX. Avec les sommaires, poincts des oraisons de Monsieur le Chancelier, Théodore de Beze, & du Cardinal de Lorraine...* ».

Un regard poétique et satirique clôt la présentation des débats, avec notamment la chanson grivoise élaborée par Pierre de Ronsard et Jean-Antoine de Baïf, poètes catholiques, sur le Colloque de Poissy et dont le texte est évoqué dans le recueil fait par Rasse des Noeux, un des chirurgiens du roi, protestant.

- **Enfin une troisième partie** tire les conséquences à long terme du Colloque de Poissy. Elle retrace les principales étapes qui ont émaillé le long chemin qui s'est dessiné en France, pour la reconnaissance de la liberté religieuse et vers la laïcité, du XVII^e au XX^e siècle. Ce cheminement se révélera bien chaotique, mais réel, si l'on jette aujourd'hui un regard sur le développement parallèle et convivial des communautés catholiques et protestantes, en prenant un exemple, au hasard, celui du territoire de Poissy.

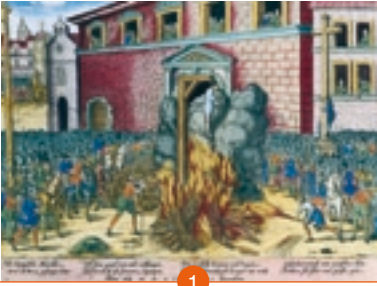
Tout au long de l'exposition, nombreuses sont les œuvres provenant des collections du musée d'Art et d'Histoire de Poissy, du Cercle d'études historiques et archéologiques de Poissy, du Presbytère protestant de Poissy, de la Paroisse Notre-Dame de Poissy, ainsi que de collections particulières.

Sont à retenir tout particulièrement

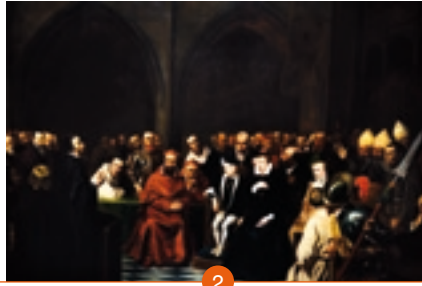
- Portraits des peintres protestants réunis autour d'Ernest Meissonier (1815 – 1891) – peintre de religion catholique, marié à une femme de confession luthérienne – : Gustave Méquillet, Daniel Ridgway-Knight, Charles Meissonier, Maurice Courant, Georges Brétegnier et Lucien Gros. Les œuvres de ce dernier ont été fortement inspirées par l'histoire du protestantisme :
 - Esquisses de l'Entrée triomphale du prince Maurice de Nassau (fils de Guillaume de Nassau) à Rotterdam, Lucien Gros (1845-1913). *Coll. Musée d'Art et d'Histoire, Ville de Poissy et Coll. particulière.*
 - Etude pour Gaspard de Coligny, Lucien Gros (1845-1913), huile sur toile - *Coll. particulière*
- Procession de communiantes le jour de la Fête-dieu de 1932 : elles sont suivies des "Enfants de Marie" avec leur bannière et de quelques sœurs de Saint-Paul-de-Chartres, carte postale. *Coll. musée d'Art et d'Histoire, Ville de Poissy.*
- Le suisse Albert Tuboeuf (1933-1951) en grand uniforme, tenant canne et hallebarde, et le dernier bedeau Yves Quéré (1953-1963) avec la chaîne d'argent, insigne de sa fonction. *Coll. Cercle d'études historiques et archéologiques de Poissy.*



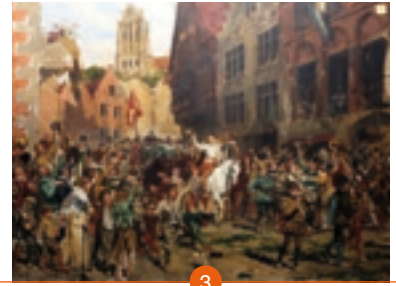
Etude pour Gaspard de Coligny.
Lucien Gros (1845-1913).
Coll particulière. ©1835/R.P. Rivière.



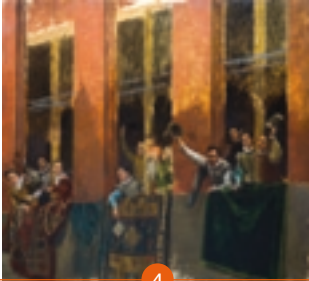
1



2



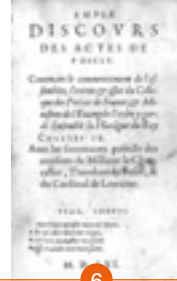
3



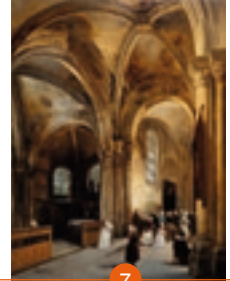
4



5



6



7



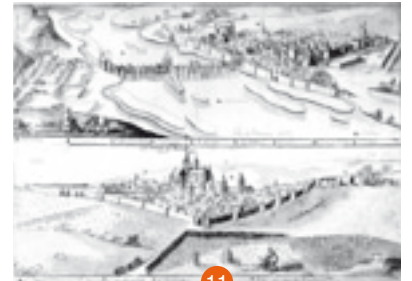
8



9



10



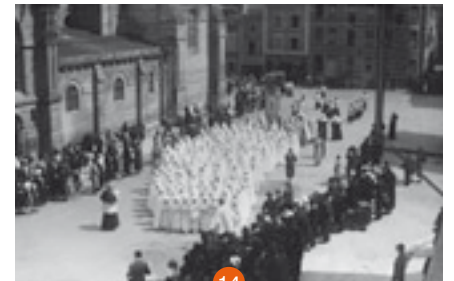
11



12



13



14

- 1 • *L'exécution d'Anne du Bourg - 23 décembre 1560*, gravure coloriée de Frans Hogenberg (d'après Tortorel et Perrissin). © BnF
- 2 • *Le colloque de Poissy*, huile sur toile, copie d'atelier d'après l'œuvre peinte en 1840 par Joseph-Nicolas Robert-Fleury (1797-1890). Coll. Musée d'Art et d'Histoire, Ville de Poissy. ©1835/R.P. Rivière. Le tableau original, déposé par le Musée du Louvre à la Société de l'histoire du protestantisme français, est présenté actuellement au Musée Calvin de Noyon.
- 3 • *Etude pour l'Entrée triomphale du prince d'Orange de Nassau*, huile sur toile, vers 1884 - Coll. particulière. ©1835/R.P. Rivière
- 4 • *Etude d'un détail pour l'Entrée triomphale du prince d'Orange de Nassau*, huile sur toile, vers 1884 - Coll. Musée d'Art et d'Histoire, Ville de Poissy, inv. MP.2010.2.1. ©1835/R.P. Rivière
- 5 • *Le colloque de Poissy (1561)*, gravure d'après Tortorel et Perrissin, début XVII^e siècle. Coll. MAH, Poissy ©1835/R.P. Rivière
- 6 • « *Ample discours des actes de Poissy*. Contenant le commencement de l'assemblée, l'entrée & issue du colloque des prelatz de France, & ministres de l'Evangile: l'ordre y gardé: ensemble la harangue du Roy Charles IX. Avec les sommaires, pointz des oraisons de Monsieur le Chancelier, Theodore de Beze, & du Cardinal de Lorraine... » - 1561. Coll. SHPF, Paris © SHPF, Paris
- 7 • *La chapelle Saint-Pierre et du déambulatoire*, peinture sur toile de Charles Caius Renoux, 1834. On y voit quelques fidèles en prière – Coll. Musée d'Art et d'Histoire, Ville de Poissy, inv. MP.993.4.1. ©1835/R.P. Rivière
- 8 • *Puzzle « Les héros de la Réformation »* 1860 - Coll. Musée du Jouet, Ville de Poissy, inv. M.J.996.24.1. ©1835/R.P. Rivière
Reproduction intégrée dans le parcours enfants développé au sein de l'exposition.
- 9 • *Carte postale du temple de Poissy avec le pasteur Maurice Hirsch*, vers 1900 - Coll. particulière. ©1835/R.P. Rivière
- 10 • *Ronsard*, gravure, fin XVI^e siècle - Coll. Société de l'histoire du protestantisme français, Paris IC 03/1 - © SHPF, Paris
- 11 • *La ville de Poissy 1610*, gravure d'après un dessin de Joachim Devert - © BnF, département des estampes, collection Lallemand de Betz
- 12 • *Etude pour Gaspard de Coligny*, Lucien Gros (1845-1913), huile sur toile. Coll. particulière © 1835/R.P. Rivière
- 13 • *Collégiale Notre-Dame à l'époque de la Révolution*, donc avant les restaurations du XIX^e siècle, gravure - Coll. Mme Dubuisson. ©1835/R.P. Rivière
- 14 • *Procession de communiantes en 1932*, carte postale – Coll. Musée d'Art et d'Histoire, Ville de Poissy. ©1835/R.P. Rivière

Le catalogue de l'exposition

Sommaire



60 pages

Une centaine
d'illustrations

Format : 21 x 21 cm

Prix de vente conseillé :
10 euros

Editeur : Ville de Poissy

10 • Des hommes et un dieu : la Renaissance.

Hélène Meyer-Roudet, conservateur des musées de la Ville de Poissy

13 • Le Colloque de Poissy : l'invention du dialogue interconfessionnel en

France. Nicolas Le Roux, professeur d'histoire moderne à l'université
Lumière-Lyon 2

15 • Tolérance, liberté religieuse, laïcité - Quelques étapes sur un long chemin.

Nicolas Le Roux, professeur d'histoire moderne à l'université Lumière-Lyon 2

Dans la suite de la Déclaration des Droits de l'Homme, évolution des communautés protestante et catholique : un exemple, celui du territoire de Poissy

17 • La communauté protestante à Poissy au XIX^e siècle

Agnès Guignard médiéviste, agrégée d'histoire et de géographie.

18 • La communauté catholique à Poissy aux XIX^e et XX^e siècles

Bernadette Dieudonné, Cercle d'études historiques et archéologiques de Poissy.

Ces articles sont accompagnés d'une chronologie et d'une bibliographie.

Des hommes et un dieu : la Renaissance

Au cours du Moyen-Âge, l'Eglise est en proie à la corruption et aux abus. La papauté et les prélats mènent grand train de vie : ils cumulent plusieurs diocèses sans jamais les visiter. Aucune formation réelle n'est proposée aux clercs et les laïcs sont soumis aux superstitions les plus diverses. De nombreux théologiens reviennent vers les fondements du christianisme et sur la pratique religieuse.

Des courants « réformateurs » se développent au sein de l'Église catholique et au cœur de certains ordres réguliers, comme ceux des bénédictins et des cisterciens, et plus tard, ceux des franciscains et des dominicains. De nouvelles congrégations se forment, qui ont pour mission la prédication et l'éducation de la population. Ainsi apparaissent notamment l'ordre des capucins et la Compagnie de Jésus, fondée par Ignace de Loyola dès 1534, qui furent les deux ordres les plus actifs au temps de la Réforme catholique.

D'autres courants sont combattus par l'institution, notamment celui que fonda Pierre Valdo à la fin du XII^e siècle, qui se réfugiera dans les vallées alpines de l'Italie du Nord, et celui des Cathares ou Albigeois qui seront massacrés au XIII^e siècle.

FRANÇOIS PREMIER DE
CE NOM, ROY DE FRANCE.



Portrait du roi François 1^{er},
fac-similé XIX^e siècle d'une
gravure du XVI^e siècle.
Coll. Société de l'histoire
du protestantisme français,
Paris PF 33 © SHPF, Paris



Portrait du roi Henri II, gravure,
fin XVI^e siècle. Coll. Société de
l'histoire du protestantisme français,
Paris, IC 15-4 © SHPF, Paris

De grandes tensions, internes à l'institution, débouchent sur le Schisme d'Orient en 1054 - séparation entre l'Eglise catholique d'Occident et l'Eglise orthodoxe d'Orient -, et le Grand schisme d'Occident (1378-1417) – avec l'installation temporaire de la papauté à Avignon. La perte de confiance dans l'institution sera un des facteurs du développement de courants de pensée réformateurs.

Cependant la dévotion religieuse fait preuve d'une certaine vivacité, tant au travers de la construction des cathédrales, que de la fondation des grandes universités, telles celles d'Oxford, Bologne, Paris, etc. En sortent quelques penseurs émérites comme Thomas d'Aquin, Roger Bacon, John Wyclif. Ce dernier est considéré comme l'un des précurseurs au XIV^e siècle de la Réforme à venir.

Les travaux de ces docteurs en théologie font l'objet de colloques et débats. Ils sont entretenus et enrichis par l'arrivée massive, en Occident, de manuscrits grecs et hébreux, suite à la prise de Constantinople par les Ottomans en 1453. De nouvelles traductions des textes de la Bible sont réalisées en latin, puis en grec, notamment par Erasme de Rotterdam, mais surtout désormais dans une langue compréhensible par tous, l'allemand dans le Saint-Empire romain germanique, et le français dans le royaume de France, à l'initiative de Jacques Lefèvre d'Étaples, puis de Pierre Robert, dit Olivétan. La Bible est alors à la disposition de tout un chacun, basée uniquement sur la parole de Dieu, faisant fi de l'intermédiaire de l'institution ecclésiale. Celle-ci est remise en cause.

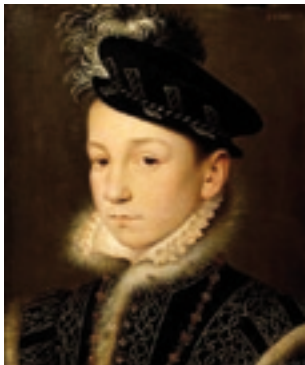
Parallèlement, une invention technologique, au potentiel imprévisible, tient un rôle prépondérant dans l'accélération de l'histoire des idées : c'est l'imprimerie, inventée en Europe au milieu du XV^e siècle par Jean Gutenberg. Celle-ci permet la multiplication des copies, toutes reproduites à l'identique, facilitant la diffusion des textes, leur étude, leur comparaison. Les ouvrages et les pamphlets se multiplient. L'expression en est facilitée, la critique comme la satire, en dehors du contrôle du roi ou de l'Eglise, habituellement exercé sur les interventions des crieurs et des prêcheurs.

Ces bouleversements, tant dans l'information que dans l'expression, sont à l'origine d'une profonde mutation culturelle, la « Renaissance ».

Un concile est réuni par le pape Paul III à Trente en 1545, pour fixer les axes de réforme jugés nécessaires pour faire face à cette profonde mutation. Ses activités sont cependant interrompues et ne reprennent qu'en 1562.

Dans le royaume de France catholique, émerge la Réforme protestante, objet d'une vive et longue répression sous François I^{er}, puis Henri II.

La mort violente de ce dernier, en 1559, fragilise le pouvoir royal transmis à son fils François II.



*Portrait de Charles IX, roi de France (1550-1574), peinture sur bois, par François Clouet, 1561.
© KHM, Vienne (Autriche)*



Michel de L'Hospital (1505-1573), en pied, gravure, fin XVI^e siècle. © SHPF, Paris

La famille des Guise, ardents défenseurs de la foi catholique, en profite alors pour s'imposer. Les conversions au protestantisme se multiplient dans la noblesse. L'adoption de la Réforme revêt ainsi un caractère politique. C'est un moyen pour les princes de réagir contre l'emprise d'adversaires politiques.

La veuve d'Henri II, Catherine de Médicis qui devient régente, est soucieuse de maintenir la paix dans son royaume. A la mort de François II, en 1560, elle souhaite conforter le pouvoir du roi, son deuxième fils, Charles IX, alors âgé seulement de 11 ans.

Elle accepte, sur proposition du chancelier Michel de l'Hospital, l'idée d'un colloque réunissant des représentants du clergé et des ministres du culte protestant. Il se déroule au sein du Prieuré royal Saint-Louis-de-Poissy, du 9 au 26 septembre 1561. Ce sera la première tentative de dialogue et de conciliation interconfessionnelle en France, il y a tout juste 450 ans.

C'est un échec. Catherine de Médicis comprend alors la nécessité de réunir une assemblée de magistrats, et non plus de théologiens. Un pas en avant est accompli quand est publié le premier édit de tolérance civile de l'Histoire de France, l'édit de Saint-Germain-en-Laye du 17 janvier 1562, marquant la reconnaissance officielle de la diversité religieuse.

Mais cette politique est difficile à faire accepter. Les violences se succèdent au cours des trente longues années de guerres de Religion, et elles culminent en 1572 lors de la Saint-Barthélemy.

Parallèlement l'Eglise poursuit sa reconquête des esprits. Les collèges, les confréries et les missions se développent. Des églises sont bâties dans un style grandiose et riche, propre à impressionner les foules.

La coexistence de deux religions, catholique et réformée, est alors considérée comme impensable. La tolérance implique trop de remises en cause tant conceptuelles que politiques. Tout accord de paix n'est envisagé que comme temporaire de la part des catholiques, dans l'attente d'un retour à la raison de ces protestants, au sein d'une « Eglise catholique française réformée »¹.

La tolérance ne sera vraiment envisagée qu'à partir de la signature de l'édit de Nantes en avril 1598, puis de l'édit de Versailles en novembre 1787, de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen en août 1789, puis de la loi dite de séparation des Eglises et de l'Etat votée en décembre 1905.

L'amorce d'un cheminement qui se révélera bien chaotique, mais réel, si l'on jette aujourd'hui un regard sur le développement parallèle et convivial des communautés catholiques et protestantes, en prenant un exemple, au hasard, celui du territoire de Poissy...

Hélène Meyer-Roudet

Conservateur des musées de la Ville de Poissy

1. Francis Higman
« La réforme : pourquoi ?
Essai sur les origines
d'un événement fondateur »
Ed. Labor et Fides, Genève, 2001



Portrait de Jean Calvin (1509 – 1564), réformateur français, huile sur bois, ^{xvi}^e siècle, peint de son vivant lors de son séjour à Strasbourg. H.: 64,6 cm, l. : 51,8 cm. Coll. Société de l'histoire du protestantisme français, Paris © SHPF, Paris



Théodore de Bèze (1519-1605), gravure, ^{xvi}^e siècle. © SHPF, Paris

Quelques extraits

Le colloque de Poissy : l'invention du dialogue interconfessionnel en France

Nicolas Le Roux, Professeur d'histoire moderne à l'université Lumière-Lyon 2

Décision d'accueillir une délégation réformée à Poissy

Catherine de Médicis se rallia au principe d'une réunion qui chercherait un terrain d'entente interconfessionnel autour de la position des moyennieurs. En France, aucune réunion de ce type ne s'était déroulée. Jamais, jusqu'à présent, les autorités, qu'elles fussent civiles ou religieuses, n'avaient autorisé les hérétiques à s'exprimer en public. (...)

L'assemblée du clergé devait établir les bases qui rendraient possible une véritable réformation de l'Église. Le but des moyennieurs était de renforcer l'autonomie de l'Église de France en réalisant quelques aménagements liturgiques et éventuellement dogmatiques qui pourraient séduire les réformés. (...)

Lors de l'ultime séance du colloque, réunie de nouveau dans la chambre prieurale, les pasteurs Théodore de Bèze et Pierre Martyr Vermigli avaient vainement pris la parole, et le supérieur général de la compagnie de Jésus, Diego Laínez, qui venait d'arriver à Poissy, avait condamné le principe même du dialogue avec les hérétiques, comparant les protestants à des serpents, à des renards et à des singes malfaisants, et suppliant la reine mère de les chasser du royaume. Catherine de Médicis était profondément déçue. Le dialogue tournait définitivement court.

Conséquence du colloque de Poissy : le premier édit de tolérance de l'histoire de France, l'édit de Saint-Germain-en-Laye de janvier 1562

Le colloque de Poissy marquait l'échec de la concorde religieuse. Catherine de Médicis avait pris conscience que les débats sur la question eucharistique, bien loin d'amener à la concorde qu'elle espérait, n'avaient apporté qu'une « confusion de disputes sur disputes, nourrices de dissensions et discordes beaucoup plus que d'union ». C'est pourquoi elle ne chercha plus à rassembler les communautés autour d'une doctrine commune, mais simplement à faire vivre ensemble, sans violence, les catholiques et les « sujets de la nouvelle religion ». On dissociait ainsi la sphère civile et la sphère religieuse, et le monarque considérait tous les habitants de son royaume, qu'ils soient catholiques ou protestants, comme des sujets ayant le même devoir d'obéissance à sa loi. À cette fin, la reine réunit une nouvelle assemblée à Saint-Germain-en-Laye composée essentiellement de magistrats, et non plus de théologiens, pour trouver un moyen de rétablir l'ordre. C'est à l'issue de ces débats, qu'on décida de publier le premier édit de tolérance de l'histoire de France. Il ne s'agissait pas de reconnaître l'égalité des deux religions, l'ancienne et la nouvelle, mais seulement de supporter temporairement l'exercice public de la religion réformée. C'est pourquoi il faut parler de « tolérance civile », plutôt que de tolérance religieuse.



Catherine de Médicis
(1519-1589), gravure, XVI^e siècle.
© SHPF, Paris

L'édit de Saint-Germain-en-Laye, signé le 17 janvier 1562, marquait la reconnaissance officielle de la diversité religieuse. Il accordait aux protestants le droit de tenir des assemblées où se feraient les « prêches, prières et autres exercices de leur religion », dans les faubourgs des villes, de jour et en présence des officiers royaux. Entière liberté était laissée pour les prières domestiques. (...)

Cependant, trente années de guerres de Religion jusqu'à l'édit de Nantes d'avril 1598

Malheureusement, cette attitude n'était pas du goût des catholiques les plus intransigeants. Le 1^{er} mars 1562, la suite du duc de Guise massacra la communauté réformée de Wassy en Champagne. Les guerres de Religion avaient commencé. Catherine de Médicis chercha à restaurer l'ordre dans le royaume par une politique d'accommodement et de négociation qui aboutit à la signature d'une première paix en mars 1563 (édit d'Amboise), mais les violences reprurent. Les guerres devaient durer plus de trois décennies, et il fallut attendre l'édit de Nantes d'avril 1598 pour que la tolérance civile, garantie par la monarchie, soit véritablement appliquée. Les protestants avaient vu fondre leur communauté. Ils ne comptaient plus désormais que pour 7 % de la population du royaume.

De la tolérance civile vers la tolérance religieuse

Paradoxalement, c'est par son échec même que le colloque de Poissy a marqué une étape importante dans la redéfinition des devoirs du monarque. Renonçant à prendre position dans le débat interconfessionnel, celui-ci allait désormais concentrer son activité sur le domaine civil. Le bon roi devait avant tout assurer la paix. Il ne chercherait plus à « exterminer les hérétiques », comme il s'y engageait pourtant par le serment du sacre, mais à châtier des rebelles. L'invention de la véritable tolérance était encore très éloignée. On sait que les guerres civiles reprurent dans les années 1620, ce qui mit définitivement fin à la puissance politique des huguenots, et que Louis XIV considéra, en 1685, que le temps de la tolérance était définitivement clos. Il faudrait attendre le Siècle de Lumières pour que les esprits commencent à formuler le principe d'une tolérance religieuse.

Tolérance, liberté religieuse, laïcité. Quelques étapes sur un long chemin (XVI^e-XX^e siècles).

Nicolas Le Roux, Professeur d'histoire moderne à l'université Lumière-Lyon 2

« Qu'est-ce que la tolérance ? C'est l'apanage de l'humanité. Nous sommes tous pétris de faiblesses et d'erreurs ; pardonnons-nous réciproquement nos sottises, c'est la première loi de la nature. »

Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, article « Tolérance », 1764.

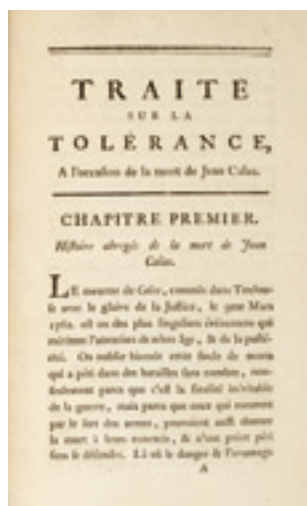
Les crispations du Grand Siècle

Le XVII^e siècle a été un moment de reconquête catholique dans une grande partie de l'Europe. Ce fut le cas notamment en Pologne, où les jésuites se montrèrent très actifs. La Bohême fut également recatholicisée de façon énergique à partir des années 1620. En France, l'édit de Nantes ne fut pas remis en question sous Louis XIII, qui le confirma en 1629, à l'issue de nouvelles guerres civiles, mais il retira aux protestants la possibilité de s'organiser militairement. Les conversions étaient encouragées, et la communauté réformée fondit progressivement.

Louis XIV donna une nouvelle impulsion à ce mouvement de réduction de l'altérité religieuse dans les années 1680. Des soldats, les dragons, furent envoyés dans les provinces où les réformés étaient particulièrement nombreux, pour inciter par la force les protestants à se convertir. À partir de 1681, ces « dragonnades » se déroulèrent en Poitou, en Saintonge et en Aunis, puis en Languedoc, en Dauphiné et en Béarn. Simultanément, la plupart des professions furent interdites aux réformés, et l'on démolit leurs temples. Ces violences entraînent de nombreuses conversions, à tel point qu'en 1685, il ne restait plus qu'une vingtaine de temples réformés encore actifs dans le royaume. C'est à l'issue de cette politique que Louis XIV signa l'édit de Fontainebleau, le 18 octobre 1685, qui révoquait l'édit de Nantes. Le souverain y affirmait que, comme la plus grande partie des sujets de la Religion Prétendue Réformée s'étaient convertis, la tolérance était désormais inutile. (...)

La liberté contre « la tyrannie exercée sur les âmes »

Le XVIII^e siècle n'a pas connu de troubles majeurs, mais la question religieuse restait présente. Au nom de l'idée de liberté, certains philosophes, Voltaire en tête, s'en prenaient à l'Église romaine, dont ils dénonçaient les pratiques jugées archaïques. L'affaire Calas, qui éclata au milieu du siècle, raviva ces tensions. Lorsqu'un jeune Toulousain, Marc-Antoine Calas, se suicida, le 13 octobre 1761, on accusa son père, Jean Calas, de l'avoir assassiné. Comme Jean Calas était protestant, on déclara qu'il avait tué son fils parce que celui-ci voulait devenir catholique. Calas fut condamné à mort le 10 mars 1762. Après avoir subi la « question », il fut roué vif, et son corps fut jeté dans les flammes. On semblait revenu deux siècles en arrière. Voltaire s'engagea dans la défense de la mémoire de Jean Calas. C'est dans ce but qu'il publia, en 1763, son *Traité sur la tolérance*. Finalement, le procès fut révisé et Calas réhabilité. (...)



Voltaire, « *Traité sur la tolérance* », 1763.

Coll. Bibliothèque nationale de France RESP-Z-2464 © BnF



Séparation de l'Église et de l'État en 1905, caricature dans la revue "Le Rire", 20 mai 1905, dessin de C. Léandre, légendé : « ...Et M. Bienvenu-Martin continue toujours avec beaucoup de Briand son opération chirurgicale. »
© Caricadoc

L'édit de Versailles et la Révolution

La fin du XVIII^e siècle a été, en France, un moment de mutation idéologique sans précédent. La religion catholique constituait toujours l'un des fondements de la vie sociale, mais le principe de tolérance religieuse ne paraissait plus désormais incompatible avec le maintien des formes traditionnelles d'encadrement spirituel. C'est pourquoi, le 7 novembre 1787, dans un contexte de grave crise politique, Louis XVI accepta de signer un texte de loi, l'édit de Versailles, qui permettait aux personnes « qui ne professent point la religion catholique » d'avoir accès à l'état-civil. (...)

L'édit de Versailles a constitué une première étape sur le chemin de la reconnaissance de l'altérité religieuse. Le pas suivant fut franchi par l'Assemblée nationale le 26 août 1789, avec l'article 10 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen, qui proclamait que « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, mêmes religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi ». (...)

Du Concordat napoléonien à la séparation des Églises et de l'État

Une partie des dispositions révolutionnaires fut remise en question par Napoléon Bonaparte. Celui-ci renoua les liens avec la papauté, avec laquelle fut signé un concordat en juillet 1801, officiellement adopté par la République le 8 avril 1802 (18 germinal an X). Le concordat reconnaît d'emblée que « la religion catholique, apostolique et romaine, est la religion de la grande majorité des citoyens français », et il autorise naturellement son libre exercice. Il spécifie que le Premier Consul de la République est chargé de nommer les archevêques et les évêques, qui reçoivent ensuite l'institution canonique de la part du souverain pontife, comme c'était le cas sous l'Ancien Régime. Le texte est assorti d'articles dits organiques qui réglementent l'exercice du culte catholique, les nominations ecclésiastiques et le salariat des évêques et des curés par l'État français, tout en reconnaissant aussi les cultes protestants (luthérien et réformé) qui concernaient près de 600 000 personnes. Six ans plus tard, le 17 mars 1808, étaient publiés des décrets qui organisaient le culte israélite pour les 40 à 50 000 juifs vivant alors en France. (...)

Le régime concordataire a fonctionné tout au long du XIX^e siècle, jusqu'à ce que certains hommes politiques de la III^e République décident de trancher les liens entre l'État et les Églises, et spécialement l'Église catholique. Le premier meneur de cette offensive contre le concordat a été le très anticlérical Émile Combes. Une commission parlementaire chargée d'étudier la question d'une possible séparation fut réunie en 1903, dont le rapporteur était Aristide Briand et le président Ferdinand Buisson, un proche de Jules Ferry très engagé dans la promotion de l'enseignement laïque. Finalement, la loi fut votée le 9 décembre 1905. Elle proclamait que la République française assurait la liberté de conscience, garantissait le libre exercice des cultes et ne reconnaissait, ne salariait ou ne subventionnait aucun culte. Ces dispositions ont été prises après plusieurs années de bras de fer avec l'Église catholique et après la fermeture de nombreux établissements religieux.

Un peu plus de la moitié des Français se déclarent aujourd'hui catholiques, mais seule une petite minorité assiste à la messe dominicale (5 %). Les personnes se disant de religion musulmane constituent environ 4 % de la population, les protestants 3 % et les juifs 1 %. Près du tiers des Français affirment n'avoir aucune religion.

La communauté protestante à Poissy au XIX^e siècle

Agnès Guignard, médiéviste, agrégée d'histoire et de géographie



Carte postale du temple de Poissy avec le pasteur Maurice Hirsch, vers 1900
Coll. particulière. ©1835/R.P. Rivière

À Poissy, la communauté protestante ne se développa qu'à l'extrême fin du XVIII^e siècle. (...)

Cette communauté fut, pendant plusieurs années, formée principalement de deux familles, celle de Jacob Courant et celle de Bernard Gros, qui vinrent s'installer sur les lieux mêmes du Colloque de Poissy.

Jacob Courant, est issu d'une famille protestante des Cévennes réfugiée en Suisse. (...) Bernard Gros, est né en 1770 à Genève où son père François, originaire de Serres en Dauphiné, s'était réfugié. (...)

En l'absence d'église réformée (ou luthérienne) proche, la transmission des valeurs du protestantisme continua de se faire familialement par des lectures variées, par des cultes de maison : lecture de la Bible, lecture de sermons, de récits historiques sur l'époque de la Réforme. (...)

Un recensement de 1879 donne un chiffre de 179 protestants. (...) en 1885, une société civile est constituée pour l'achat d'un terrain et la construction du temple. (...) il est inauguré le 5 juin 1887.

Les protestants de Poissy n'ont pas attendu de voir leur paroisse reconnue officiellement pour être actifs dans la vie de la cité. Ils sont présents dans la politique locale. Plusieurs d'entre eux (...) sont devenus maires. (...)

Et certains sont artistes-peintres. Si Ernest Meissonier est catholique, sa femme Emma Steinheil, est luthérienne. Son fils Charles, avant même son mariage avec Jeanne Gros, s'est rapproché du protestantisme, et son gendre Gustave Méquillet vient d'une famille protestante d'Héricourt. Le frère de Jeanne, Lucien Gros fait partie des élèves d'Ernest. (...) Et parmi les artistes qui viennent s'installer près du maître pour un temps plus ou moins long, plusieurs sont protestants : Sydney Arbouin, Georges Bretegnier, Maurice Courant, Daniel Ridgway Knight, Louis Auguste Girardot et bien d'autres. (...) Ce qui n'empêcha pas Ernest d'être de ceux qui s'opposèrent au premier projet de temple en 1880 !

La communauté catholique à Poissy aux XIX^e et XX^e siècles.

Bernadette Dieudonné, Cercle d'études historiques et archéologiques de Poissy.



Procession de communiantes en 1932, carte postale

*Coll. Musée d'Art et d'Histoire, Ville de Poissy.
©1835/R.P. Rivière*

Jusqu'à la Révolution, la vie religieuse de Poissy s'articule autour de son église paroissiale (la collégiale Notre-Dame) et de ses trois couvents (Dominicaines, Capucins, Ursulines).

Après les mesures répressives de l'époque révolutionnaire (emprisonnement des prêtres, interdiction du culte, vandalisme, expulsion des religieux, aliénation puis destruction des couvents), les offices et cérémonies reprennent normalement, grâce aux dispositions du Concordat de 1801. Mais l'église, en très mauvais état, doit subir plusieurs restaurations tout le long du XIX^e siècle.

Durant les années qui ont précédé puis suivi la promulgation de la loi de 1905, les tensions sont vives entre l'Eglise et l'Etat. Au moment de la guerre 14/18, les difficultés rencontrées et la fraternité des tranchées réconcilient catholiques et non catholiques.

La population de Poissy – qui était de 2500 habitants au début du XIX^e siècle et de 6000 à la fin – augmente considérablement au milieu du XX^e siècle, avec l'implantation des entreprises automobiles. Des logements sont construits et de nouvelles églises sont édifiées : Sainte-Anne dans le quartier de Poissy-Forêt (1960) et Saint-Louis de Beauregard sur le plateau (1961).

Actuellement, le groupement paroissial comprend Notre-Dame et Sainte-Anne (sur le territoire de Poissy) ainsi que Saint-Nicolas de Villennes et Saint-Germain de Médan. La paroisse Saint-Louis de Beauregard, indépendante depuis sa fondation, est rattachée au même groupement paroissial depuis septembre 2011.

Les contacts avec la communauté réformée de Poissy se poursuivent et s'intensifient, sous le signe de l'œcuménisme : études bibliques, actions caritatives, rencontres individuelles, etc.



Programmation culturelle et pédagogique autour de l'exposition

● Visites commentées

Le service des publics organise des visites commentées pour les groupes d'adultes ou groupes scolaires, sur réservation.

Tarifs : groupes d'adultes (10 à 30 personnes) : 3 € d'entrée/personne + 45 € /groupe pour la conférence

Groupes scolaires : 4 €/personne, gratuité pour les accompagnateurs

● Visites-ateliers

• Atelier « **Si on jouait au colloque de Poissy...** » (7-10 ans) : les enfants se déguisent en Charles IX, Catherine de Médicis, protestant, cardinal, soldat... et miment la scène pour mieux comprendre les partis en présence et les enjeux du colloque.

Tarif : 4 €/personne, gratuité pour les accompagnateurs

• Atelier « **Décryptage d'un document historique** » (9-18 ans) : les élèves apprennent à lire et comprendre une image ou un texte ancien en lien avec l'exposition

Tarif : 5 €/personne, gratuité pour les accompagnateurs

● Visites libres en famille

Un **parcours-jeu** est proposé dans l'exposition, intégré aux panneaux explicatifs : les enfants peuvent le repérer à l'aide du pictogramme de Mathurin, le soldat équipé du casque et de la pertuisane.

Deux **espaces-jeux** permettent également aux enfants d'aborder cet épisode de notre histoire sur un mode à la fois ludique et instructif :

• **puzzle « Héros de la Réformation »**, d'après un jeu allemand des années 1860 provenant des collections du musée du Jouet de Poissy

• **déguisements « Si on jouait au Colloque de Poissy... »**

● Actions culturelles, parallèles à l'exposition

En septembre et octobre, la direction de l'action culturelle, les équipements et les partenaires de la ville se mobilisent pour proposer une programmation autour du Colloque de Poissy :

• **dans l'Enclos de l'Abbaye, à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine,**

- Lecture de poésies Renaissance par les comédiens du Conservatoire de Poissy,

- « Danceries du temps jadis » avec l'ensemble Atys de musique Renaissance,

- Visite-théâtralisée par la Cie Trottoir Express,

- Projection diaporama sur le contexte du Colloque de Poissy par le Cercle d'études historiques et archéologiques de Poissy et les communautés catholique et protestante

• **à la Médiathèque Christine de Pizan**, proposition de concerts, film et café littéraire consacrés au thème de la Renaissance tout au long du mois de septembre 2011.

• **au Château de Villiers**, conférence "Le colloque de Poissy (1561) : un rêve de concorde religieuse" de Marianne Carbonnier-Burkard, professeur d'Histoire du christianisme moderne à l'Institut protestant de théologie de Paris, le dimanche 9 octobre 2011

• **au Théâtre de Poissy**, présentation de la pièce « Henri IV le bien-aimé », le 5 mai 2012, évoquant les mois ayant précédé l'assassinat du bon roi par Ravaillac.

SERVICE
DES PUBLICS

Renseignements

et réservation :

Marion Abbadie,
responsable

Emilie Bouin, médiatrice

01 39 65 06 06

musees@ville-poissy.fr

www.ville-poissy.fr



Chef de projet :
Hélène Meyer-Roudet,
Conservateur
des musées
de la Ville de Poissy.

Concepteur scientifique :
Laurent Kapela,
Docteur en Droit
international des
Droits de l'Homme,
développeur de projets
et de réseaux de
solidarité au sein des
collectivités.

Présidente d'Honneur :
**Jacqueline
Costa-Lascoux**
Directrice de recherche
au CNRS, Experte de la
commission française
pour l'UNESCO.

Le Colloque de Poissy de 2011 Au cœur de la laïcité, dialogue et tolérance. 10 et 11 septembre 2011

● Samedi 10 septembre 2011

- 8h00 - 9h00 : enregistrement et accueil
- 9h00 - 9h15 : Discours de **Frédéric Bernard**, Maire de Poissy
- 9h15 - 9h30 : **Hélène Meyer-Roudet**, Conservateur des Musées de Poissy
Présentation du projet de commémoration « Colloque de Poissy 1561/2011 »
Et **Laurent Kapela**, Docteur en Droit International des Droits de L'Homme
Introduction au colloque
- 9h30 - 10h00 : **Jacqueline Costa-Lascoux**, Directrice de recherche au CNRS,
Experte de la commission française pour l'UNESCO.
« La laïcité à la lumière des droits de l'homme »

Séance plénière 1 : Approche historique

Autour du Colloque de Poissy de 1561 : enjeux politiques et religieux

Modérateur : **Nicolas Le Roux**

- 10h00 - 10h30 : **Nicolas Le Roux**, Professeur d'histoire à l'université moderne
Lumière-Lyon 2. « Histoire de la liberté des consciences et des cultes »
- 10h30 - 11h00 : **Thierry Amalou**, agrégé et Docteur en histoire, maître de
conférences à l'Université Paris-I. « Esprit de concorde ou intransigeance religieuse ?
Les catholiques français et le colloque de Poissy »
- 11h00 - 11h30 : **Jérémie Foa**, ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure
de Fontenay-Saint-Cloud, agrégé et Docteur en histoire.
« Catherine de Médicis et la paix de religion : le tournant de 1561 »
- 11h30 - 12h00 : Débat
- 12h00 - 14h00 : Déjeuner

**Séance plénière 2 : Approche historique - Conquête de la laïcité**

Modérateur : **Yves Kengen**, Directeur de la communication,
Centre d'Action Laïque ASBL, Belgique

- 14h00 - 14h40 : **Jean-Paul Scot**, Historien « La laïcité : une histoire, avenir et débats »
- 14h40 - 15h20 : **Henri Pena-Ruiz**, Maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris et professeur agrégé de philosophie en Khâgne (classe supérieure classique) au lycée Fénelon.
« Petite histoire d'un grand idéal : la laïcité »
- 15h20 - 16h00 : **Marcel Conrard**, Conseiller au Parlement Européen
« La laïcité et l'Europe »
- 16h00 - 16h 30 : Débat
- 16h30 - 16h50 : Pause
- 16h50 - 17h30 : **Bruno Streiff**, Historien d'art, metteur en scène d'opéras essayiste, romancier. « La lecture laïque de l'art religieux »
- 17h30 - 18h10 : **Jacques Palard**, Directeur de recherche au CNRS, au Centre Émile-Durkheim, Professeur à l'Institut d'études politiques de Bordeaux.
« Les enjeux du dialogue interculturel et interreligieux au niveau local »
- 18h10 - 18h40 : Débat
- 18h40 - 18h50 : Conclusion et synthèse par **Laurent Kapela**

Dimanche 11 septembre 2011

- 9h00 - 9h30 : Enregistrement et accueil
- 9h30 - 9h50 : **Laurent Kapela**, Docteur en Droit International des Droits de l'Homme

Séance plénière 3 : Approche sociétale - Les contours de la laïcité

Modérateur : **Laurence Azoux-Bacrie**, Avocate au Barreau de Paris, Docteur en Bioéthique et Biologique de l'Université Paris V.

- 9h50 - 10h30 : **Gilles Guglielmi**, Professeur de Droit Public, Université Panthéon Assas (Paris 2). « La laïcité, le totem de la République : une lecture approfondie de la loi 1905 »
- 10h30 - 11h10 : **Valentine Zuber**, Maître de conférences à l'École pratique des hautes Etudes (Sorbonne, Paris) chaire de "sociologie des religions et de la laïcité".
« Femmes et laïcité »
- 11h10 - 11h50 : **Jean-Louis Touraine**, Professeur de médecine à l'Université **Claude Bernard**, Président du Cercle Condorcet de Lyon. Député de la 3^e circonscription du Rhône. « Bioéthique et laïcité »
- 11h50 - 12h20 : Débat
- 12h20 - 14h20 : Déjeuner

**Séance plénière 4 : Approche sociétale - Les contours de la laïcité (suite)**

Modérateur : **Jacqueline Costa-Lascoux**, Directrice de recherche au CNRS, Experte de la commission française pour l'UNESCO.

- **14h20 - 15h00 : Dounia Bouzar**, Anthropologue, Chercheur associé au Cabinet d'études et cultures consulting. « Education à la laïcité : diversité religieuse et cohésion sociale »
- **15h00 - 15h40 : Jean-Michel Quillardet**, Président de l'Observatoire International de la Laïcité, Ancien Grand Maître du Grand Orient de France, Avocat à la cour d'appel de Paris. « Laïcité et universalisme »
- **15h40 - 16h20 : Ghaleb Bencheikh**, Philosophe et théologien, Docteur ès Sciences. « Comment vivre ensemble aujourd'hui : espace public, espace privé »
- **16h20 - 16h40 : Pause**
- **16h40 - 17h20 : Chahla Beski-Chafiq**, Sociologue et écrivain, directrice de l'ADRIC (Agence de Développement des Relations Interculturelles pour la Citoyenneté) « Agir pour la laïcité dans un contexte de diversité culturelle : des idées reçues à une pratique citoyenne. Un outil pour analyser et agir »
- **17h20 - 17h50 : Débat**
- **17h50 - 18h10 : Laurent Kapela**, Docteur en Droit International des Droits de l'Homme. « Conclusion du colloque et perspectives »
- **18h10 - 18h30 : Clôture du colloque et remerciements**
Geneviève Chignac, adjointe déléguée à la culture, au patrimoine et au tourisme

Compagnie
TROTTOIR
EXPRESS

INÉDIT

L'ensemble du Colloque sera émaillé de ponctuations théâtrales savamment distillées...

Créé en 1980, le musée d'Art & d'Histoire de Poissy reçoit le label « Musée de France » en 2003. Installé dans un ancien bâtiment construit en 1906 pour la Caisse d'épargne, puis acquis par la Ville, le musée d'Art et d'Histoire de Poissy est actuellement fermé, dans l'attente d'un projet de réouverture. Ses collections permanentes font l'objet d'expositions temporaires présentées principalement au musée du Jouet de Poissy, dans un édifice inscrit, en 1933, à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, dans l'enclos de l'Abbaye.

Les collections permanentes

Ces collections relèvent à l'origine de l'histoire locale et de l'archéologie, avec un premier fonds d'œuvres du peintre Ernest Meissonier (1815-1891), qui s'installa à Poissy dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Elles ont été enrichies en 1985 de 36 peintures, études et esquisses de Charles Meissonier et de Lucien Gros, et par la suite d'œuvres évoquant l'histoire de Poissy, les bords de Seine... avec notamment des peintures de Lapito, Renoux, Coupain, Méquillet, Courant, Marquet, Picabia, Chabas, Effinger.

Les expositions temporaires

Un programme d'actions, dans lequel s'inscrit le projet de commémoration du Colloque de Poissy de 1561, a été mis en place pour faire vivre **les collections du musée d'Art et d'Histoire de Poissy**. Elles font l'objet de présentations temporaires, soit au sein des expositions du musée du Jouet, soit dans le cadre de prêts extérieurs.

Expositions au musée du Jouet (musée d'Art & d'Histoire actuellement fermé)

- **Autos mobiles ! Une aventure racontée par le jouet**, du 17 octobre 2008 au 28 juin 2009
- **Y'a du sport au musée !** du 15 octobre 2009 au 19 septembre 2001

Prêts extérieurs

- **La peinture en tube au XIX^e, la recette du succès !** du 5 mai au 31 octobre 2010, Musée Fournaise à Chatou
- **Hommage à Lucien Gros**, du 29 janvier au 13 février 2011, XXXIII^e Salon du Groupe des Peintres de l'Abbaye, Centre de Diffusion Artistique à Poissy

Acquisitions

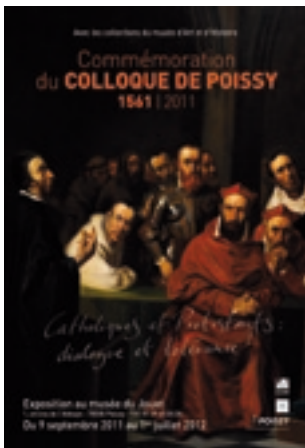
Le musée bénéficie d'une politique d'acquisitions soutenue par la Ville de Poissy. Les collections sont également enrichies par des dons.

Acquisitions récentes

- *Personnage masculin en redingote*, Ernest Meissonier (1815-1891), dessin aquarellé et découpé, contrecollé sur papier, vers 1875.
- *Dames et gentilshommes acclamant depuis leurs fenêtres le passage d'un cortège princier*, étude, Lucien Gros (1845-1913), huile sur toile, vers 1883-84.



Porterie du prieuré royal Saint-Louis de Poissy, abritant aujourd'hui le musée du Jouet - © A. Rinuccini



Exposition du 9 septembre 2011 au 1^{er} juillet 2012

Le Colloque de Poissy de 1561.

Catholiques et protestants : dialogue et tolérance ?

Musée du Jouet

1 enclos de l'Abbaye

78300 Poissy

Tel. : 01 39 65 06 06

Email : musees@ville-poissy.fr

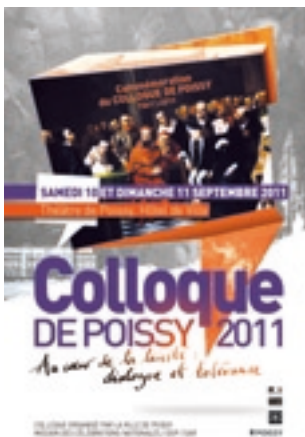
www.ville-poissy.fr/fr/decouvrir-poissy/colloque-de-poissy.html

Ouvert tous les jours sauf lundi, fêtes et jours fériés

De 9h30 à 12h et de 14h à 17h30

Prix d'entrée : Plein tarif 4 € - Tarif réduit 3 €

Gratuité, le 1^{er} dimanche de chaque mois



Colloque des 10 et 11 septembre 2011

Le colloque de Poissy de 2011.

Au cœur de la laïcité : dialogue et tolérance.

Théâtre de Poissy

Hôtel de Ville

Place de la République

78303 Poissy

Tel. : 01 39 65 06 06

Email : musees@ville-poissy.fr

www.ville-poissy.fr

Horaires : 9h – 18h30

Frais d'inscription : 10 €/jour - Tarif réduit 5 €/jour

RELATIONS AVEC LA PRESSE

Amand Berteigne & Co

Amand Berteigne

Tél. : 01 42 23 09 18

06 84 28 80 65

Email : amand.berteigne@orange.fr

Visuels libres de droits, sur demande

Avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France, Ministère de la Culture et de la Communication
Avec le soutien de la Mission des célébrations nationales (Ministère de la culture et de la communication/ DGP / SIAF)

